

Ambitions Communes

Feuille de route 2021-2026



Espace, équilibre,
partage & authenticité



CÔTE LANDES NATURE

20 ans déjà !

Créée le 21 décembre 2001, la Communauté de communes Côte Landes Nature réunit 10 communes et près de 12 000 habitants sur un **espace** d'une diversité exceptionnelle de plus de 600 km².

Depuis sa création il y a 20 ans, Côte Landes Nature s'illustre par sa capacité à assurer la mutualisation de ses moyens et le **partage** de ses richesses, au service d'un projet commun de développement et d'aménagement de son territoire.

Garante d'une culture landaise aux traditions ancestrales, elle est l'héritière d'un territoire où la solidarité, la convivialité et la qualité de vie forment un bien commun à préserver.

Respectueuse de son histoire et consciente des enjeux à venir, stimulée par sa jeunesse et par un flux estival de dizaines de milliers de visiteurs, Côte Landes Nature affiche l'ambition d'un développement **équilibré** où l'**authenticité** et la préservation de son patrimoine s'inscrivent dans une ouverture au monde et aux besoins d'une population en **mouvement**.



Imaginons l'avenir de Côte Landes Nature

En décembre prochain, Côte Landes Nature fêtera ses 20 ans. Avec la nouvelle majorité qui m'entoure, en concertation avec les élus des 10 villages rassemblés dans notre Communauté de communes, il m'a semblé indispensable pour l'occasion de définir et de formaliser un véritable projet commun d'intérêt local.

Cette feuille de route 2021-2026 doit nous permettre d'adopter une stratégie d'actions, en tenant compte de nos ressources et des enjeux auxquels nous sommes confrontés. Durant tout le mandat elle sera notre fil d'Ariane pour assurer la transition de notre territoire vers un modèle de développement plus équilibré et plus durable.

Organisé par commissions, ce document définit d'abord les axes qui abordent notre quotidien en matière de développement économique, d'aménagement et d'urbanisme, de cohésion

sociale et de solidarité, de transport et de logement, d'environnement et de gestion des ressources.

Ce document est aussi l'occasion de rappeler les fondements de notre institution et de proposer quelques réflexions prospectives pour imaginer l'avenir de Côte Landes Nature, tout en préservant notre identité, notre patrimoine et notre authenticité.

Réalisée en totale synergie avec les 10 communes, cette feuille de route est porteuse d'une véritable ambition. Elle souligne la volonté collective d'avancer, de progresser et d'améliorer la qualité de vie de chacun.

Philippe Mouhel,
Président de la Communauté
de communes Côte Landes Nature,
Maire de Castets



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

En activité depuis 2013, le CIAS assure un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) aux personnes âgées de plus de 60 ans, aux personnes handicapées ou en situation temporaire de dépendance. Côte Landes Nature poursuivra son engagement pour la cohésion sociale et la solidarité avec le versement d'une subvention annuelle d'équilibre au CIAS.

Le CIAS en chiffres

300

bénéficiaires

48 891

heures facturées

390 000 €

subvention annuelle d'équilibre

NOUVEAUTÉS

Mettre en place une **aide administrative**.

Proposer une **aide aux courses**.

Communiquer sur l'aide à domicile et les services à la personne ; créer un **guide** à destination de la population pour améliorer l'information sur les aides existantes. Il revient aux élus d'identifier les potentiels bénéficiaires afin de les informer sur les outils et structures locales contribuant à l'amélioration de leurs conditions de vie.



Gérard Napias
1^{er} Vice-président à l'action et la cohésion sociales



COMMUNICATION

Notre communication doit être optimisée pour faciliter l'émergence d'un dialogue constructif entre tous : Communauté de communes, communes et administrés. Elle doit aussi servir à valoriser notre territoire, notre identité et les actions que nous menons.

NOUVEAUTÉS

Editer un **Magazine** d'informations 3 fois par an.

Travailler en collaboration avec les 10 communes du territoire pour ouvrir un **Portail communautaire** qui reliera les 11 nouveaux sites internet institutionnels.

Mettre en ligne un **Agenda des réunions** des élus de Côte Landes Nature.

Réaliser une nouvelle identité visuelle avec un **nouveau logo** symbolisant la puissance de notre communauté des 10 communes, Puissance 10 !



Jean-Claude Caule
Vice-président à la communication et aux relations institutionnelles



TOURISME

Grâce à ses ressources naturelles et à sa situation géographique privilégiée, Côte Landes Nature accueille chaque saison plusieurs dizaines de milliers de visiteurs. Dans le respect de notre histoire, mais conscients des enjeux à venir, nous aurons à cœur d'assurer un développement équilibré où l'authenticité et la préservation de nos paysages seront une priorité.

- Poursuivre le **nettoyage des plages** : 120 000 €/an.
- Maintenir l'autonomie financière de l'**Office Intercommunal de Tourisme** via une subvention d'équilibre de 480 000 €/an.
- Contribuer à la **surveillance des plages** : une attribution est donnée aux communes pour réaliser cette compétence à hauteur de 332 623 €/an.

NOUVEAUTÉS

Organiser un **évènement sportif** afin de valoriser le territoire et ses structures.

Proposer dans chaque commune une **animation** de l'office de tourisme en liaison étroite avec le tissu associatif local.

Valoriser les centres d'intérêt avec la mise en place d'une **signalétique touristique commune et harmonisée** (panneaux directionnels et d'informations).

RÉFLEXIONS

Comment installer le **tourisme social** sur notre territoire ?

Comment accompagner l'**allongement des périodes de surveillance des plages**, même si celle-ci est une compétence des communes ?



Thierry Gallea
Vice-président
au tourisme



Gilles Ducout
Vice-président
à l'aménagement
du territoire,
au logement,
au SCoT et au PLUi



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Fruit d'une concertation et d'un travail collectif des 10 communes, le PLUi est un outil de développement à l'échelle du territoire. Il permet d'avoir une vision à long terme et de mieux coordonner les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements. Au-delà de son aspect réglementaire, il sera donc un outil stratégique et la traduction d'une vision pour tout le territoire, capable de mieux organiser la solidarité entre les communes, de développer une approche mieux concertée pour la gestion du foncier et la valorisation du patrimoine.

- Travailler et adopter un **PLUi**.

NOUVEAUTÉS

Ecrire un **Programme Local de l'Habitat (PLH)**.

Poursuivre l'offre de **logement social** via le règlement d'aide mis en place de 4 000 € par logement créé.

RÉFLEXION

Faciliter l'**hébergement des saisonniers**.



FINANCES & CULTURE

Un fond de concours aux communes a été créé pour les investissements réalisés par les communes membres. Ce fond de concours pourra être demandé chaque année ou en une fois pour les grosses réalisations. Côte Landes Nature accompagnera les projets à hauteur de 40€ par habitant et par an. Par solidarité, une dotation supplémentaire est attribuée aux quatre communes les moins peuplées du territoire : 48€ par habitant par an pour Taller, 53€ par habitant par an pour Lévignacq et Saint-Michel-Escalus, 86€ par habitant par an pour Uza.

NOUVEAUTÉ

Créer un **Espace France Services (EFS)** à Castets et son antenne à Saint-Julien-en-Born.

RÉFLEXIONS

Même si Côte Landes Nature n'a pas la compétence culture, les élus souhaitent **étudier la pertinence d'un grand rendez-vous culturel annuel** en partenariat avec nos sociétés musicales : un festival, un concert avec une affiche nationale (Vianey, Francis Cabrel, etc.).

Réaliser un schéma de mutualisation : il s'agit d'engager une réflexion sur la mutualisation entre les communes membres et l'intercommunalité, portant sur de simples groupements de commandes ou la mise en commun de moyens matériels, jusqu'à la forme la plus aboutie de mutualisation, ou encore sur la mise à disposition d'agents entre communes facilitée par la Communauté des communes. L'idée est de favoriser la mutualisation et la mise en place d'un service de remplacement entre les communes.

Fond de concours aux communes

Communes	Montant
Castets.....	482 800 €
Léon.....	398 200 €
Lévignacq.....	84 523 €
Linxe.....	302 800 €
Lit-et-Mixe.....	317 600 €
Saint-Julien-en-Born.....	334 800 €
Saint-Michel-Escalus.....	84 523 €
Taller.....	148 560 €
Uza.....	84 523 €
Vielle-Saint-Girons.....	267 200 €
	2 505 529 €

Organiser des réunions et échanges professionnels entre agents communaux et communaux : réseaux DGS, urbanisme, communication...

Dans le cadre du Droit Individuel de Formation (DIF), **organiser des formations pour les élus sur les missions de notre collectivité**. Via ce DIF, la formation sera gratuite pour les élus et pour la collectivité.



Jean-Jacques Leblond

Vice-président au budget, à la fiscalité, aux ressources humaines, à la culture et aux associations



VOIRIE - ATELIERS TECHNIQUES

L'entretien de la voirie fait partie des compétences de la Communauté de communes.

→ Afin d'assurer la sécurité de tous les usagers, Côte Landes Nature réalisera sur le mandat des travaux d'entretien de voirie à hauteur de 2,5 millions d'euros.

NOUVEAUTÉ

Elaborer un **Schéma de mutualisation des matériels** entre Côte Landes Nature et les communes.



Jean Mora
Vice-président
à la voirie, aux
infrastructures et aux
moyens techniques



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le développement économique est un enjeu majeur pour notre territoire. Côte Landes Nature doit créer les conditions indispensables au maintien des emplois existants et favoriser la création d'activités, source de nouveaux emplois.

→ **Finaliser les ventes** des Zones d'Activité Économique « Hillotan » à Lit-et-Mixe, « Le Percq » à Linxe.

NOUVEAUTÉS

Aménager une nouvelle ZAE à Léon.

Agrandir la ZAE « Dardas » à Saint-Julien-en-Born.

Ecrire un **Schéma de développement économique**.

Travailler sur la **signalétique** des ZAE.

Prévoir des **réserves foncières** pour le développement économique.

Organiser l'animation économique autour des 2 tiers lieux existant sur le territoire.

RÉFLEXION

Créer un espace pour accueillir les entrepreneurs : la pépinière d'entreprises, les espaces de coworking, l'atelier relais sont des outils d'accompagnement qui favorisent l'implantation des entreprises sur le territoire et la création d'emplois. Soutien technique et financier, conseils et services pourraient être apportés. Des bureaux, locaux mixtes et espaces de stockage seraient proposés à un prix inférieur à celui du marché.



Karine Dasquet
Vice-présidente au
développement économique,
à l'emploi et au commerce



DÉVELOPPEMENT DURABLE – MOBILITÉ – ADS

Dotée d'un cadre naturel d'une diversité exceptionnelle, boisé à plus de 90% et bordé par 27 km de littoral, Côte Landes Nature s'impose comme un espace remarquable qu'il faut protéger. Avec un impératif de transition énergétique et écologique, nous aurons à assurer le développement du territoire, notamment sur la mobilité, pour garantir son attractivité.

- Poursuivre avec le SYDEC la mise en place des **bornes de rechargement électrique**.
- Conforter les **navettes estivales des plages**.

NOUVEAUTÉS

Réaliser un **schéma des voies douces qui bénéficiera à chaque commune** et créer de nouvelles pistes cyclables sur le territoire.

Finaliser la **liaison douce Lit-et-Mixe / Saint-Julien-en-Born** initiée lors du mandat précédent.

Organiser la **compétence mobilité**.

Mettre à disposition une **plateforme de rénovation des bâtiments** publics et privés dans le cadre de la préservation énergétique et écologique.

Mettre en place une **plateforme de dépôt dématérialisé des autorisations d'urbanisme**.



Didier Clavery
Vice-président au droit des sols, à la mobilité et à la transition énergétique



ENFANCE JEUNESSE

Les services d'accueil, d'animation et d'information participent au développement des enfants, dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ces prochaines années, Côte Landes Nature souhaite s'investir pleinement dans l'amélioration des services aux familles.

- **RAM - Relais Assistantes Maternelles** : Assistants maternels et parents employeurs peuvent être mis en contact et bénéficier gratuitement d'informations et de conseils.
- **PIJ - Point Information Jeunesse** : Les jeunes de 12 à 30 ans et leurs familles trouvent au PIJ toutes les informations dont ils ont besoin pour leurs loisirs, leurs projets de formation ou d'engagement associatif.

NOUVEAUTÉS

Accompagner la formation BAFA.

Proposer une **aide financière au permis de conduire**.

Recruter un conseiller numérique qui interviendra sur l'ensemble du territoire.

RÉFLEXION

Sur la prise de **compétence Enfance - Jeunesse et accueils de loisirs** : un déséquilibre des services et équipements est constaté sur le territoire pour les 0-17 ans (hors scolaire et périscolaire). L'étude permettra aux élus de se positionner sur une prise de compétence, de définir les actions petite-enfance, enfance-jeunesse.



Claire Luciano
Vice-présidente à l'enfance et à la jeunesse



ACTIONS DIVERSES

Côte Landes Nature contribue
à hauteur de :

2 000 000 €/an



→ **Le Syndicat mixte de rivières du Marensin et du Born** intervient pour le compte de quatre Communautés de communes sur les bassins versants de l'étang de Léon et du courant de Contis. Côte Landes Nature participe à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) : **Budget 100 000 €/an.**

→ **Le SITCOM** collecte et traite les déchets ménagers, le tri en apport sélectif, gère les déchetteries.

→ **Le SYDEC** est en charge du déploiement du Très Haut Débit sur l'ensemble du Département. Côte Landes Nature participe financièrement aux côtés de la Région, du Département et des autres Communautés de communes.

→ **Déchets de venaison** : La Communauté de communes participe à hauteur de **25 000€** par an pour le traitement des déchets de la chasse sur son territoire

→ **Côte Landes Nature est partenaire du Pays Landes Nature Côte d'Argent** avec les Communautés de communes de Mimizan et des Grands lacs. Budget **50 000 €/an**.

Le Pays est entre autres pilote du **Fond Européen LEADER**.

Son service **NOMAD'** apporte des réponses adaptées aux besoins des saisonniers et de leurs employeurs. Nous organisons ensemble un Forum de l'Emploi Saisonnier.

Côte Landes Nature a contribué à hauteur de

640 000 €
de 2017 à 2019.



Fin 2022

100%

de nos administrés pourront bénéficier de la fibre
(ou du Haut débit pour Uza)

NOUVEAUTÉ

Siège administratif de Côte Landes Nature : Procéder à l'extension du siège, en le dotant d'une salle des assemblées.

RÉFLEXIONS

Piscine intercommunale : via cette feuille de route, nous nous engageons à étudier l'opportunité de construire ce type d'équipement, à évaluer les coûts d'investissement et de fonctionnement avant de prendre la décision d'engager ou pas cette opération.

Campus Côte Landes Nature à Bordeaux, Bayonne et Pau :

La Communauté de communes souhaite favoriser la réussite de ses jeunes étudiants en leur permettant de trouver facilement un logement et en créant un contexte favorable à leur cursus universitaire. **Budget investissement 1 000 000 €** - Il s'agirait d'un immeuble de rapport, c'est-à-dire que les loyers paieraient l'investissement, il n'y aurait pas de coût pour la collectivité. Via cette feuille de route, nous nous engageons à étudier l'opportunité d'acquérir ce type d'immeuble, à définir le budget d'investissement, à évaluer le budget de fonctionnement et enfin nous prendrons la décision de faire ou non.





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTE LANDES NATURE

272 avenue Jean Noël SERRET
40260 CASTETS

☎ 05 58 55 08 75
secretariat@cc-cln.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : 9h-12h / 14h-16h30

Le vendredi : 9h-12h

(Fermeture au public l'après-midi)

www.cc-cln.fr

 Communauté de communes Côte Landes Nature